

Rapport annuel sur l'état de la France en 2016

Déclaration du groupe des professions libérales

L'ambition du CESE est d'apprécier l'état de la France selon plusieurs dimensions : économique, sociale et environnementale. Les professions libérales approuvent cet objectif. Dans leur cabinet, les professions libérales entendent l'état de la France ou plus exactement l'état des Français.

Dans tous les cabinets des professionnels libéraux (médecins, avocats, notaires, experts comptables, architectes...), se vit quotidiennement l'état de la France. État des salariés comme des entreprises, des français qui souffrent, de ceux qui entreprennent, de ceux qui peinent à faire valoir leurs droits, de ceux qui cherchent à acquérir ou construire leur logement, de ceux qui fondent et développent leur entreprise, des responsables des collectivités territoriales aussi, à qui nous confions la gestion de notre cadre de vie.

Comme le CESE, les professionnels libéraux savent que l'état de la France ne se résume pas à son PIB. Ils sont au cœur de cette question que tente de cerner l'avis : « *le pays peut-il durablement continuer à vivre et à se développer dans le climat de pessimisme et de défiance généralisée qui règne aujourd'hui ?* ».

Les contraintes méthodologiques que le *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016* s'est imposées sont lourdes : les indicateurs, tous les indicateurs, rien que les indicateurs ! Il a fallu beaucoup d'opiniâtreté aux rapporteurs pour parvenir, à partir de l'empilement de ces différents plans de coupe, à dégager le visage de notre pays.

Ce visage émerge finalement de la lecture de l'avis. C'est celui d'une personne qui n'est pas en mauvaise santé, heureusement fidèle aux idéaux de sa jeunesse en ce qui concerne la lutte contre les inégalités de revenus, mais qui pourtant, et presque paradoxalement, manque aujourd'hui de confiance en elle, et, ce qui est encore plus préoccupant, prépare mal son avenir.

Instiller la confiance est l'une des préconisations opportunes de l'avis. Pour les entreprises, cela passe par la sécurité juridique : une norme trop changeante cesse d'avoir l'autorité de la norme. Pour les ménages, l'emploi est évidemment la première préoccupation, à laquelle s'ajoute, insidieuse et déflagrante pour la confiance, la crainte du déclassement social. Certes les préconisations de l'avis peuvent paraître manquer de cohérence. Elles ont toutes cependant un point commun. La politique publique ne peut être que ciblée. Ciblage des actions en matière d'emploi, ciblage également des actions en matière d'éducation pour lutter contre l'échec scolaire. Ciblage aussi des actions de formation continue pour provoquer la réinsertion des personnes en recherche d'emploi. Au fond, peut-être notre pays est-il abusé, fatigué, de réformes dont l'efficacité réelle est trop souvent

inversement proportionnelle à l'ampleur des ambitions proclamées. Est-il insensé de penser que la France aspire à un certain pragmatisme politique ? Ce pourrait-être une des lectures de l'avis du CESE.

Du pragmatisme, il en faudra beaucoup pour préparer notre avenir. Ce ne pourra pas être en laissant les jeunes au bord de la route. Les difficultés d'accès à l'emploi ont pour conséquence l'installation de la pauvreté dans notre jeunesse, le phénomène est nouveau et nous devons en être particulièrement inquiets. Voilà certainement l'un des symptômes les plus préoccupants du pessimisme qui nous ronge.

Une autre alerte montre à quel point nous préparons mal notre avenir, c'est l'insuffisance de nos efforts en matière de recherche. Qu'elle soit privée ou publique, notre recherche est au ralenti, et ses retards créent les handicaps de notre futur. Ici aussi le ciblage des politiques publiques s'impose.

Pourtant, notre pays, qui investit si peu dans son avenir, est endetté ! Il y a certainement un bon endettement et un mauvais endettement, et l'on peut ratiociner pour se convaincre que l'endettement de la France n'est pas synonyme de mauvaise santé. En effet, le *Rapport annuel sur l'état de la France en 2016* montre bien que, rapproché des autres indicateurs, un tel taux d'endettement doit nous orienter à réévaluer non pas nécessairement le volume de nos dépenses, mais certainement leur efficacité.

L'avis du CESE parvient à dépeindre cette situation contrastée, tente de cerner les ingrédients du pessimisme. Il ébauche les axes d'une action publique qui serait davantage articulée sur la réalité. Le groupe des professions libérales a voté l'avis.